Surprenant CHOLETAIS !

Des petites mains

POUR DES INSTANTS ET SÉJOURS SUR-MESURE !

Pour tous les goûts, de toutes les couleurs et de toutes les saveurs, tel a été notre fil conducteur pour élaborer ces fiches produits qui présentent le territoire "Surprenant Choletais".

Vous découvrirez des circuits et prestations à la ½ journée, à la journée, en séjour, en tribus, entre amis, en mini-groupes voire en groupes.

Avec bien sûr la présentation de la "Route des Vins Vignoble et Patrimoine du Haut Layon" à laquelle peuvent se greffer à la demande des suggestions de découvertes et de belles surprises…

Nos programmes peuvent se combiner à loisir et s'adapter selon vos souhaits pour des séjours sur-mesure !

Alors à très vite pour vous concocter votre programme…

On vous bichonne, on vous cajole !

La cheffe d'orchestre
pour 1 séjour sans
fausses notes.

Le roi du cyclo
et le pro du séjour
autocar.

L'épicurienne Madame
vignoble du Haut Layon
et des produits locaux.

L'experte sites touristiques
et hébergements,
reine des bons plans.

Contact : 02 41 49 80 05 / sejours@ot-cholet.fr

Offre GROUPES 2024

Quelques heures à Cholet

Surprenant CHOLETAIS !

PROMENADE URBAINE

Partez à la découverte de Cholet et de ses trésors cachés. Vous déambulerez avec notre guide dans les rues du centre-ville. Laissez-vous surprendre par les curiosités et les détails insolites mis à l'honneur sur ce circuit au départ de l'Office de Tourisme

Notre guide vous contera notamment comment, depuis la motte féodale, édifiée il y a 1000 ans, la ville s'est développée autour des 2 paroisses de Saint Pierre et Notre Dame. Dans ce dernier quartier historique, la prospéritédu textile est évoquée. Le guide vous présentera comment cette activité, du commerce à l'industrie, a forgé, pendant plusieurs siècles l'identité de la ville (son économie son urbanisme son architecture).

315,00 €
par groupe
Base maximale : 40 personnes

Période	Toute l'année
Durée	1h30 à 2h00
Capacité	40 pers.
Groupes scolaires	OUI

Observations
Visite à pied au départ de l'Office de Tourisme, en extérieur et milieu urbain

COMPLÉTEZ VOTRE PROMENADE URBAINE AVEC LA VISITE DE L'UN DE NOS MUSÉES...

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

€ Tarif sur demande

Au cœur de la ville, ce lieu atypique de 3000 m² d'espaces vastes et lumineux propose une collection d'exception à travers 2 galeries où cohabitent sculptures, peintures et objets témoins de l'histoire.
Le Musée accueille le visiteur dans un environnement artistique exceptionnel : Daniel Buren et François Morellet ont investi les lieux !

Période d'ouverture	tous les jours sauf lundi et dimanche matins et jours fériés
Durée	1h30/galerie
Capacité	40 pers/guide
Groupes scolaires	OUI

Observations
Visites thématisées sur demande

MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA MODE

€ Tarif sur demande

L'un des derniers témoins de l'architecture industrielle et de l'activité toilière du XIXe siècle, une ancienne usine de blanchiment des toiles, accueille en son sein le Musée du Textile et de la Mode.

Les guides passionnés retracent le passé textile Choletais et toutes les étapes de fabrication de la fibre au fil et du fil au tissu.

Période d'ouverture	tous les jours sauf lundi et dimanche matins et jours fériés
Durée	1h30
Capacité	40 pers/guide
Groupes scolaires	OUI

Observations
Visites thématisées sur demande

Découverte du Sacré-Cœur et du Carillon

VOTRE VISITE

Rendez-vous sur place avec votre guide qui vous dira tout de ce monument insolite classé de style romano-byzantin.

Tant dans les matériaux utilisés que les symboles figurant sur le monument, tout prêtera au cours de cette visite à surprise et étonnement, jusqu'à l'extraordinaire carillon de 49 cloches unique dans le grand ouest !

10 €
par personne
Base minimale :
15 personnes

Période	Toute l'année
Durée	2h00
Capacité (par guide)	40 - 45 personnes pour l'église. Pour le Carillon visite par groupes de 19 personnes en alternance avec l'Église.
Groupes scolaires	OUI

Observations
Carillon : déconseillé aux personnes souffrant de vertiges.

atelierkaolin.fr Crédits photos : D. RAIMBAULT - C. FONTENEAU - A. MARTINEAU - M. RICHARD

Offre GROUPES 2024

Trame et saveurs orientales

70,00 €
par personne
Base tarifaire minimale : 20 personnes

Ensemble de la prestation : Accompagnement par un guide toute la journée, entrées et visites des sites proposés, Déjeuner (entrée, plat, dessert, ¼ vin et café compris), collation, frais de gestion Office de Tourisme.
Non compris : transport, extras à caractère personnel.

Entrée de sites · Restauration · Visite avec guide

9h30	**Accueil par un guide accompagnateur** et Promenade Urbaine à pied en cœur de Ville.
	Visite guidée du Musée du Textile et de la Mode Dans ce site exceptionnel du patrimoine industriel, les guides passionnés retracent le passé textile Choletais et toutes les étapes de fabrication de la fibre au fil et du fil au tissu au rythme des démonstrations de tissage.
	Déjeuner traditionnel
Après-midi	**Visite commentée du Parc Oriental de Maulévrier** Offrez-vous une escapade en Asie le temps d'une promenade, au cœur du plus grand jardin Japonais d'Europe à la riche symbolique, jardin de transformation, horloge des saisons et de la vie où calme et sérénité résonnent en harmonie avec la majesté du paysage.
	Collation japonaise au salon de thé du parc Pour conclure la visite et cette journée une pause « Japonaise » vous est proposée au salon de thé comprenant une tasse de thé Fleurs de cerisiers du Japon, ou café ou jus de pommes, accompagné soit de brioche ou pour plus d'immersion de Dorayaki (pancake à la pâte de haricots rouges confits) et mochi (pâte de riz au matcha et haricots rouges)
18h00	Fin des prestations.

Surprenant CHOLETAIS !

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet
Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

QUALITÉ TOURISME · Offices de Tourisme de France

atelierkaolin.fr Crédits photos : C. FONTENEAU - S. REBEQUET - S. AUDOUIN-GOUGEON - S. COUSSEAU

€ Tarif sur demande

SUGGESTION D'EXTENSION DE CIRCUIT

20h00

Dîner chez l'un de nos restaurants partenaires et pourquoi pas au bord de l'eau… ou à l'hôtel, prolongez votre voyage par **une promenade nocturne, à la lueur des lampions au Parc Oriental.** Profitez de la nuit et de ses sensations, passez sous le Noren, Vishnu et Lackmi, et les kamis, gardiens du parc, vous invitent à les suivre et vous guident tout au long de la déambulation et vous proposent d'écouter six contes japonais…

Retour et installation dans votre hôtel

Jour 2

Petit-déjeuner suivi dans la matinée de la visite commentée du **Musée des Métiers de la Chaussure.** Votre guide vous présentera l'une des activités emblématiques du Choletais qui n'est pas sans lien avec l'histoire textile de la région.

Cette ancienne usine, devenue Musée, vous livre les secrets de la fabrication artisanale et industrielle de chaussures, des machines y sont encore en fonctionnement. Vous découvrirez toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'une chaussure. Le musée témoin du patrimoine industriel est également la vitrine des réalités de la chaussure contemporaine.

Fin des prestations.

Offre GROUPES 2024

Côté Scène Côté Rue

Séjour Carnaval

À partir de
135,00 €
par personne
Base tarifaire minimale : 15 personnes

Ensemble de la prestation : Les entrées et visites proposées, l'après-midi du J1, le dîner du J1 (apéritif, ¼ vin et café compris), l'hébergement base hôtel **, le petit-déjeuner et le déjeuner du J2 (¼ vin et café compris). Frais de gestion Office de Tourisme.

Non compris : la taxe de séjour, le supplément chambre individuelle, le transport, les extras à caractère personnel, l'accompagnement par un guide Office de Tourisme

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

SAMEDI 13 AVRIL 2024

En après-midi découverte au choix > Musée du Textile et de la Mode ou Musée d'Art et d'Histoire ou Visite commentée du Parc Oriental de Maulévrier ou temps libre en ville.

En fin d'après-midi installation dans votre hôtel à Cholet > Dîner (apéritif, ¼ vin et café compris) à l'hôtel ou à proximité et logement.

DIMANCHE 14 AVRIL 2024
103e édition du Carnaval
(*Sous réserve des conditions météo)

Petit-déjeuner à l'hôtel

09h30 **Départ de Cholet** (avec votre autocar ou véhicule personnel) pour

COTÉ SCÈNE : Visite à Saint Paul du Bois de «L'envers du Décor »
Découverte d'un « vestiaire » unique de 10 000 costumes de scène et de multiples décors. Cette visite vous dévoilera tout de l'univers du spectacle depuis les coulisses jusqu'à l'exceptionnelle collection de costumes !

Déjeuner à Cholet

CÔTÉ RUE : Défilé du carnaval
En déambulation libre, vous admirerez tout au long du cortège une quinzaine de chars, une vingtaine de groupes musicaux nationaux et internationaux, des groupes de danse, des animations en tous genres…Le Carnaval met la ville en fête. Le Carnaval de Cholet : Plus qu'un événement, une tradition !

18h30 Fin des prestations.

Surprenant CHOLETAIS !

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet
Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

QUALITÉ TOURISME · Offices de Tourisme de France

Carnaval de nuit

	SAMEDI 20 AVRIL 2024 (*Sous réserve des conditions météo)
18h30	**Installation dans votre hôtel.**
	Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant à proximité
21h30	**Défilé de nuit*** Ce défilé conclut une semaine de festivités au cœur de la ville. Après avoir brillé le jour, les chars se parent de mille et une lumières, véritable prouesse technique pour offrir au public une féerie nocturne unique en France ! Alors, vous aussi participez à ce final, prenez place le long du cortège et suivez les groupes au rythme des fanfares sous une pluie de confettis… Laissez-vous emporter par la musique et rejoignez la fête !
	Nuitée dans votre hôtel
	DIMANCHE 21 AVRIL 2024 **Petit-déjeuner à l'hôtel**

Fin des prestations. Possibilités de prestations complémentaires, nous consulter.

À partir de
75,00 €
par personne
Base tarifaire minimale :
15 personnes

Ensemble de la prestation : hébergement en hôtel 2* (base chambre double), le dîner du J1 (apéritif, ¼ vin et café compris) et le petit-déjeuner du J2. Frais de gestion Office de Tourisme

Non compris : l'accompagnement par un guide Office de Tourisme, le supplément chambre individuelle, le transport, les extras à caractère personnel.

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

atelierkaolin.fr Crédits photos : S. COUSSEAU

Offre GROUPES 2024

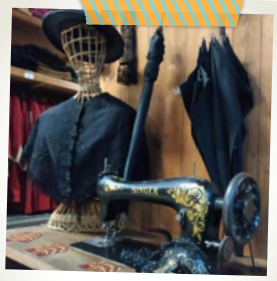

L'envers du Décor

Séjour d'exception d'un Univers à l'Autre

2 jours / 1 nuit

Jour 1	**Après-midi Visite guidée du Parc Oriental de Maulévrier** Jardin de transformation, horloge des saisons et de la vie à la riche symbolique.
	Collation Japonaise au Salon de thé du Parc Thé Fleurs de cerisiers du Japon, ou café ou jus de pommes, accompagné de Dorayaki (pancake à la pâte de haricots rouges confits) et mochi (pâte de riz au matcha et haricots rouges)
Soirée	**Installation dans votre hôtel à Cholet**
	Dîner à l'hôtel ou à proximité et logement
Jour 2	**Petit déjeuner**
10h00	**Rendez-vous à Yzernay à l'entreprise Richou** Prenez place à bord de voitures datant des années 1920 à 1935 et/ou (selon le nombre de participants) dans un autocar de 1952 (29 places) : le célèbre « Dudulle ». Pendant 1 heure environ les conducteurs vous feront parcourir un circuit à travers la forêt de Vezins, l'étang de Péronne, le Château de Villefort, le château du Bois de St Louis, le château Colbert, le château de Touvois…En route pour un voyage dans le temps !
	Poursuivez votre voyage dans le temps pour votre déjeuner à l'Envers du Décor à St Paul du Bois

A partir de

195,00 €

par personne

Base tarifaire minimale : 20 pers.

Ensemble de la prestation :
* Tarifs sous réserve de la période de séjour

Les entrées et visites proposées, collation Japonaise, hébergement en hôtel base chambre double (base hôtel **), le dîner du 1er jour (entrée, plat, dessert, ¼ vin), le petit déjeuner et le déjeuner du 2e jour (apéritif, ¼ vin et café compris). Frais de gestion Office de Tourisme

Non compris : l'accompagnement par un guide, le supplément chambre individuelle, le déjeuner du 1er jour, dîner et nuitée du 2e jour, prestations du 3e jour, le transport, les extras à caractère personnel.

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

Surprenant CHOLETAIS !

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet

Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

QUALITÉ TOURISME · Offices de Tourisme de France

Après-midi

Découverte théâtrale avec la visite guidée de l'Envers du Décor
Voyagez au cœur du théâtre amateur, accompagnés de passionnés vous découvrirez une caverne d'Ali Baba unique en son genre, aux 10 000 costumes de scène et de multiples décors.
Vous poursuivrez cette visite à travers la salle de spectacles, les coulisses, la collection de costumes du Moyen-Âge à nos jours.
Ce lieu unique est un véritable hommage au théâtre !
Une collation clôturera de façon conviviale votre journée.

Changement de lieu, d'ambiance et de siècle...
Dîner au restaurant de l'Autre Usine à Cholet
Découvrez ce restaurant installé au coeur du complexe L'Autre Usine et avec vue sur la piste de karting ! Vous plongerez dans une ambiance "stand de Formule 1" où le Chef vous propose une cuisine généreuse et savoureuse de type brasserie avec des produits de partenaires locaux.

Retour à votre hôtel et logement

Jour 3 — **Départ de l'hôtel après le petit-déjeuner**

12h00

Retour vers St Paul du Bois, rendez-vous au Restaurant l'Entracte

Déjeuner traditionnel (entrée, plat, dessert, 1/4 vin, café)
Ou
Déjeuner (avec un traiteur) dans une ancienne ferme à Nueil-Sur-Layon - Lys Haut Layon.

Après le déjeuner, empruntez une partie de la Route des Vins Vignoble et Patrimoine du Haut Layon et appréciez depuis la route le panorama, les vignes et un petit patrimoine culturel unique!

14h30 /15h00

Visite commentée au cœur du vignoble Angevin
parmi les 4 vignerons partenaires

DOMAINE DU PETIT CLOCHER – Cléré-sur-Layon – Lys Haut Layon

Le domaine est l'œuvre de 4 générations de vignerons, l'exploitation est passée de 5 à 80 ha en 50ans. Diversité des terroirs et des cépages, transmission du savoir-faire pour une vinification traditionnelle permettent d'obtenir dans ces vins la quintessence de leurs appellations.

CHATEAU DE BROSSAY – Cléré-sur-Layon – Lys Haut Layon

Ce domaine familial, créé en 1919, est exploité par la 4ème génération de vignerons. Il s'étend sur 45 ha et se caractérise par la diversité de ses cépages, il propose toute la gamme des vins d'Anjou. Les pratiques culturales dans la vigne se traduisent par une méthode raisonnée des interventions et du travail de la terre.

CHATEAU DE PASSAVANT – Passavant sur Layon

Engagé dès 1998 dans les démarches d'agriculture biologique certifiée, le Château de Passavant a de surcroît obtenu depuis septembre 2011 la certification biodynamique Demeter. Cette évolution qui continue depuis 14 ans a pour but de proposer des vins toujours plus originaux et naturels dans le respect de l'environnement et du consommateur.

DOMAINE DES TROIS MONTS – Trémont -Lys Haut Layon

De père en fils, la tradition de vigneron se perpétue depuis 4 générations. Une famille, un terroir, une passion qui exploite une surface de 48 hectares.

Les vignes du Domaine sont cultivées avec des principes culturaux, comme l'enherbement, taille courte et sont récoltées manuellement pour les appellations en vin d'Anjou les plus prestigieuses.

16h30 /17h00

Fin des prestations.

3 jours / 2 nuits

A Partir de
360,00 €
par personne
Base tarifaire minimale : 20 pers.

Ensemble de la prestation :
* Tarifs sous réserve de la période de séjour

Les entrées et visites proposées, collation Japonaise, hébergement en hôtel base chambre double (base hôtel **), les dîners du 1er et 2ème jour (entrée, plat, dessert, ¼ vin), petit déjeuner du 2ème et 3ème jour, déjeuner du 2ème jour (apéritif, ¼ vin et café compris), déjeuner du 3ème jour (dégustation apéritive, plat, dessert, ¼ vin et café). Frais de gestion Office de Tourisme

Non compris : l'accompagnement par un guide, le supplément chambre individuelle, le déjeuner du 1er jour, le transport, les extras à caractère personnel.

Entrée de sites — Restauration — Hébergement

atelierkaolin.fr Crédits photos : Richou Voyages - C. FONTENEAU - R. LESUR - DAUVERGNE - L. MAUDET

Offre GROUPES 2024

Séjour Cholet Puy du Fou

Jour 1	**Ouverture et découverte du Puy du Fou**
9h30	Il y a des mondes et des époques que l'on croyait à jamais disparus. Pourtant, la forêt centenaire du Puy du Fou est devenue leur refuge et l'Histoire continue. Évadez-vous au Puy du Fou pour découvrir cette terre où les héros sont éternels. Venez percer le mystère de ce lieu hors norme et partez pour un spectaculaire voyage dans le temps des Romains au XXe siècle ! Chaque spectacle, chaque aventure resteront gravés à jamais dans votre mémoire. En famille ou entre amis, préparez-vous à vivre une expérience bouleversante riche en émotions fortes, en grands spectacles et en souvenirs !
	Déjeuner libre et après-midi sur le Parc
Soirée	**Dîner sur le site** (formule coupons restauration)
	En soirée profitez des Noces de Feu, (30 minutes environ). Ce spectacle nocturne vous emmène dans un voyage féerique et merveilleux. Chaque soir, à la tombée de la nuit, une douce mélodie résonne sur le lac et réveille peu à peu le souvenir du plus romantique des mariages. La Muse violoniste et le Pianiste virtuose se retrouvent pour célébrer leur amour éternel dans une féerie d'eau et de feu. Assistez à ces noces fantastiques où danseurs et décors géants surgissent des profondeurs du lac, tels des mirages, et reprennent vie pour offrir aux jeunes mariés le rêve d'une fête inoubliable. *Ce spectacle nocturne est inclus dans la visite du Puy du Fou pendant la période rouge (voir calendrier d'ouverture 2024).*
	Installation dans votre hôtel à Cholet et logement

A partir de

185,00 €

par personne

2 jours / 1 nuit

Sur une base de 20 pers.

Ensemble de la prestation :
La billetterie Puy du Fou 2 jours 1 nuit en hôtel 2 ou 3* (base chambre double), le dîner (formule coupons restauration 15 €/personne) du 1er jour, le petit-déjeuner, les frais de gestion Office de Tourisme

Non compris : la taxe de séjour le supplément chambre individuelle le transport, les extras à caractère personnel. Les déjeuners, le billet Cinéscénie.

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

Surprenant CHOLETAIS !

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet

Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

QUALITÉ TOURISME · Offices de Tourisme de France

Jour 2	**Petit-déjeuner** à l'hôtel
09h30	**Suite de la visite** du Parc
	Déjeuner libre
	Retour vers votre hôtel en fin après-midi, dîner et logement.
	Jour 1 et jour 2 (au recto)
Jour 3	**Petit-déjeuner** à l'hôtel. Libération des chambres.
9h30	**Suite de la visite** du Puy du Fou
	Déjeuner libre
	Départ du groupe à sa convenance en après-midi.
	Fin des prestations.

3 jours / 2 nuits

A partir de

270,00 €
par personne

Sur une base de 20 pers.

Ensemble de la prestation :
* Tarifs sous réserve de la période de séjour

La billetterie Puy du Fou 3 jours.
2 nuits en hôtel 2 ou 3* (base chambre double), le dîner (formule coupons restauration 15 €/personne) du 1er jour, le dîner (3 plats, ¼ vin et café compris) du 2e jour, les petits déjeuners des 2e et 3e jours, les frais de gestion Office de Tourisme

Non compris : la taxe de séjour, le supplément chambre individuelle, le transport, les extras à caractère personnel. Les déjeuners, le billet Cinéscénie.

Dates ouverture Puy du Fou
et de la Cinéscénie 2024 sur demande
et sur notre site internet www.ot-cholet.fr

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

Selon calendrier, assistez à la Cinéscénie !

(supplément nous consulter)

Plus de 13 millions de spectateurs, 2 550 acteurs sur une scène de 23 hectares, 28 000 costumes, 1h30 de grand spectacle. Le plus grand spectacle de nuit au monde est devenu un mythe immanquable. la Cinéscénie vous en met plein les yeux !

Offre Spéciale : -20% sur tous les billets Puy du Fou (à certaines dates calendrier 2024 sur demande)

Depuis 2023, nouvelle création : Le Mime et l'Etoile

Nous sommes en 1914 et les visiteurs sont invités à assister, en silence, au tournage d'un tout nouveau film mettant en scène Garance, l'étoile montante du 7ème art, et Mimoza, le jeune mime rêveur...

atelierkaolin.fr Crédits photos : S. AUDRAN - A. MONEGER

Offre GROUPES 2024

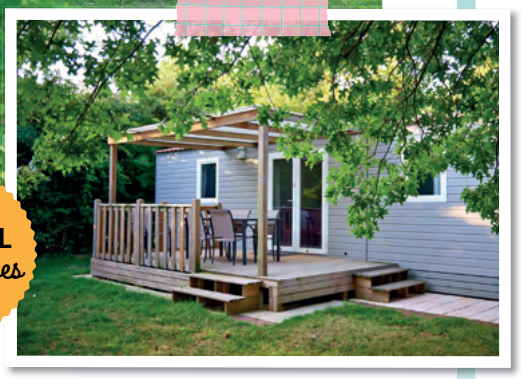

SPÉCIAL mini groupes

Pour se mettre au Vert

3 jours / 2 nuits

A partir de
210,00 €
ttc par personne
Base tarifaire : 10 pers.
2 jours/1 nuit

Compris dans la prestation : 2 nuits en mobile-homes ou chalet (1 chambre double et 2 chambres à 2 lits, une salle d'eau, des toilettes séparées et une cuisine équipée, lits faits et linge de toilette fourni), la billetterie en visite libre au Parc Oriental Jour/nuit, la billetterie et le guidage du Potager du Château Colbert, le dîner du J2 hors boissons, le déjeuner du J3 ¼ vin et café compris, frais de gestion.
Non compris : Les dépenses à caractère personnel, le dîner du J1, les petits-déjeuners des J2 et J3, le déjeuner du J2, les boisons du dîner du J2, la taxe de séjour.

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

Jour 1 **Après-midi arrivée au Domaine de l'Entrelacs à la Tessoualle (49280).**

Vous serez accueillis par Guillaume et Harold dans ce cocon de 5 hectares face au lac de Ribou.

Nous vous proposons une expérience unique et conviviale. Ici le choix a été d'orienter les espaces et l'environnement pour privilégier les échanges et profiter de tous les services offerts par le lieu : se rencontrer, se restaurer, s'amuser, flâner, échanger, se relaxer, vivre …

Vous profiterez de la piscine paysagée, du bar à manger « La Tourelle du Lac », du potager, du verger, du lieu de vie dans un cadre unique vaste et verdoyant alliant repos et ressourcement.

Chaque logement bénéficie d'un terrain entouré de haies avec terrasse et salon de jardin. Tout est pensé pour votre confort et conçu dans un esprit développement durable.

Soirée **Dîner :** prévu par vos soins dans vos logements et pourquoi pas selon météo autour du barbecue ?

Surprenant CHOLETAIS !

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet

Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

Jour 2	**Petit-déjeuner également prévu par vos soins**
	Matinée : chaussures de rando ou basket aux pieds, vous accéderez en privilégiés, directement depuis le Domaine, à la Ribou'cle. Ce circuit de 11 km vous permet de faire le tour du lac de Ribou à pied en 2h50. Il est ouvert uniquement aux randonneurs pour faire découvrir les spécificités du lac, ses richesses et les actions nécessaires à la protection de la qualité de l'eau. L'itinéraire a été élaboré avec le souci de respecter la fragilité du site, c'est pourquoi il ne suit pas constamment la bordure du lac. La Ribou'cle a une position stratégique pour des départs de randonnée à partir de chemins pédestres existants, vers le massif forestier, le lac du Verdon et le long de la Moine, ou pour accéder au centre-ville de Cholet.
	Selon votre forme et votre humeur il est également possible de ne faire qu'une partie de la Ribou'cle soit 7 km.
	Au déjeuner : profitez de l'environnement pour faire une pause pique-nique avec des produits locaux ou bien pour ne vous soucier de rien et surtout pas de l'intendance alors bienvenue au Bar à Manger du Domaine : La Tourelle du Lac !
	Après-midi : Après vous être restaurés, un programme digestif et zen s'impose, c'est à une visite INCONTOURNABLE que nous vous convions avec **la découverte du Parc Oriental de Maulévrier** ! 2h30 de promenade (environ) au cœur du plus grand Jardin Japonais d'Europe où vous vivrez un moment hors du temps pour une véritable escapade en Asie !
Soirée	**En soirée :** après une petite halte (ou pas) sur votre lieu d'hébergement, c'est de l'autre côté du Lac de Ribou que vous serez attendus par Olivier et son équipe qui vous accueilleront pour votre dîner, au restaurant **Le Bord du Lac**, le bien nommé !
	Ensuite quoi de mieux qu'une Balade Nocturne au Parc Oriental pour conclure cette journée ! Et oui, la visite se poursuit aussi la nuit ! (selon calendrier) Vous passerez une soirée magique !
	Après cette journée bien remplie il est temps de revenir au Domaine de l'Entrelacs pour un repos plus que mérité !

Lac de Ribou

Après-midi au Parc Oriental

atelierkaolin.fr Crédits photos : ANTHONY WAGRET - J-S. METAYER - C. FONTENEAU - C. DUBILLOT - S. COUSSEAU - S. REBEQUET - S. MASSRE - O. LEGOIS / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

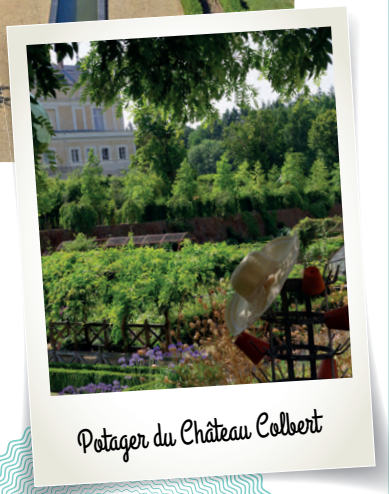

Jour 3	**Petit-déjeuner prévu par vos soins.**
	Départ de vos logements, pour un programme selon plusieurs options
Option 1	**« Je veux de la nature, du vert et toujours du vert » :** Quoi de mieux qu'une petite randonnée autour du Lac du Verdon cette fois-ci. Tout comme Ribou, le Verdon est également un lac artificiel. Ce lac est devenu au fil des années un lieu incontournable et unique pour les oiseaux sauvages. Un observatoire ornithologique est installé sur le site. Vous pourrez observer de très nombreuses espèces lors des passages migratoires du printemps et de l'automne.
Option 2	**« Je veux du vert mais aussi de l'histoire et du patrimoine » :** Nous vous conseillons 1 visite du Potager du Château Colbert à Maulévrier, (et oui encore !) mais guidée par le Jardinier en chef lui-même ! Il vous expliquera tout de ce lieu datant de 1816, abandonné puis restauré par les actuels propriétaires. Ce potager a été primé par la Société Nationale d'Horticulture de France « Grand Prix 2016 » et a reçu en 2018 le label « Jardin Remarquable ».
Suggestion	Selon votre temps et vos envies nous vous suggérons de poursuivre votre route vers l'est du territoire pour suivre à votre rythme la route des vins Vignoble et Patrimoine du Haut Layon. En chemin nous vous suggérons une halte pique-nique, au bord de l'étang de Passavant-sur-Layon, avec un panier gourmand de produits locaux issus de notre Boutique Surprenant Choletais.
	Enfin, il sera temps de reprendre la route du retour vers votre destination.

Surprenant CHOLETAIS

Un geste pour la planète

avec Surprenant Choletais

Indispensable en toutes circonstances

Au toucher, aucun risque de se brûler ou de se geler les doigts

Au bureau, infusez vos idées

Elle est partout avec vous, montrez-nous #SurprenantCholetais

Testée et approuvée, elle garde le goût authentique de votre boisson

Accessoire au design sobre pour homme, femme et enfant

Défi : on la remplit 4 fois par jour ou plus

BOUTEILLE ISOTHERME RÉUTILISABLE

500 ml, noir mat, gravure laser, double paroi en acier inoxydable,
Hauteur : 25 cm, largeur : 7 cm, boisson fraîche pendant 24h, boisson chaude pendant 12h, **12,90 €**

En vente à l'Office de Tourisme du Choletais, et sur ot-cholet.fr

Offre GROUPES 2024

Cool en Dedeuche

SPÉCIAL mini groupes

Parc Oriental de Maulévrier

POUR SE RETROUVER ENTRE AMIS ET SE LA JOUER COOL EN DEDEUCHE

Jour 1

En fin de matinée rendez-vous à Cholet pour embarquer dans vos véhicules et départ pour une folle équipée « revival 70's » en Dedeuche !

Prenez le temps adoptez la « 2CV Attitude », roulez sans GPS ni direction assistée avec votre bonne vieille carte routière, c'est presque [re]devenu tout 1 art !

Déjeuner : En route faites une halte pique-nique au bord du Lac de Ribou ou au restaurant éponyme : Le Bord du Lac avec sa carte de produits frais, de saison et savoureusement préparés.

Après-midi

poursuivez cette fois votre voyage en Asie avec une **visite du Parc Oriental de Maulévrier** où 1 guide sera spécifiquement à votre disposition pour vous conter pendant 2h à 2h30 l'histoire et la symbolique du lieu : Plus grand jardin Japonais d'Europe !

Après cette pause pour le moins dépaysante il est temps de faire route vers votre lieu de villégiature : **la Grande Thibaudière sur la commune de la Plaine.**

Philippe et Peggy vous accueilleront dans cette belle grange de caractère en pierres (entièrement restaurée en 2020), en pleine campagne où règnent calme et tranquillité.

Le lieu et ses 4 chambres vous seront uniquement réservés le temps de votre séjour !

Soirée

Après avoir pris possession de vos chambres, il est temps de vous retrouver au bord ou dans la piscine !

Apéritif bien mérité, proposé par vos hôtes.

Dîner : Philippe restaurateur de métier vous proposera une soirée conviviale de Fouées maison ou un repas plus traditionnel arrosé de crus locaux.

2 jours / 1 nuit

A partir de
250,00 €
par personne
Base tarifaire : 10 pers.
2 jours/1 nuit

Comprend : location 2CV pour 2 jours (assurance incluse), visite et guidage au Parc Oriental, Dîner (repas de fouées et dessert ou menu 3 plats), apéritif et ¼ vin, 1 nuit logement en CH, petit-déjeuner, frais de gestion.

Ne comprend pas : Les dépenses à caractère personnel, le plein de carburant au retour du véhicule, le déjeuner, la taxe de séjour.

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

Surprenant CHOLETAIS !

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet

Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

QUALITÉ TOURISME · Offices de Tourisme de France

2 jours / 2 nuits

A partir de
300,00 €
ttc/par personne
Base tarifaire : 10 pers.
2 jours/1 nuit

Comprend : location 2CV pour 2 jours (assurance incluse), visite et guidage au Parc Oriental, 2 Dîners (repas de fouées et dessert ou menu 3 plats), apéritif et ¼ vin, 2 nuits logement en CH, petits-déjeuners, frais de gestion.
Ne comprend pas : Les dépenses à caractère personnel, le plein de carburant au retour du véhicule, les déjeuners, la taxe de séjour.

Franchise des véhicules : 1 000 €/voiture

Entrée de sites · Restauration · Hébergement

Jour 2	**Petit-déjeuner :** Après une bonne nuit de sommeil, partagez le petit-déjeuner avec vos hôtes.
	embarquez cette fois en direction de l'est pour une découverte de la Route des Vins « Vignobles et patrimoine du Haut Layon ». À la faveur d'un virage sur une route bucolique, vous aurez la surprise de découvrir caves, châteaux privés habités, manoirs, belles demeures, petits villages, loges de vignes… Ouvrez grands les yeux et régalez-vous !
Après-midi	**Déjeuner :** faites une pause pique-nique, au bord de l'étang de Passavant-sur-Layon, avec un panier gourmand de produits locaux issus de notre Boutique Surprenant Choletais..
	En cours de route vous ne manquerez pas de faire une halte oenotouristique chez l'un de nos vignerons partenaires pour une visite du domaine et une dégustation.
Soirée	En fin de journée : retour vers Cholet pour quitter à regret vos 2 CV
Optionnel	Possibilité de revenir pour 1 soirée et une nuit supplémentaire à la Grande Thibaudière pour un dernier plouf dans la piscine et vous régaler des spécialités proposées par Philippe !

ateliercaolin.fr Crédits photos : A. MARTINEAU - C. FONTENEAU - E. DAUVERGNE - S. AUDOUIN-GOUGEON / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

Offre GROUPES 2024

Sillonnez la route des Vins

Vignoble et Patrimoine du Haut Layon

L'âme rétro en 2CV !

EN TROTTINETTE, EN AUTOCAR DES ANNÉES 50, À VÉLO, EN 2 CV...

Sur les Routes des Vins de l'Anjou, ce circuit œnotouristique (de 66 km dans sa totalité) vous fait voyager à travers le **vignoble du Haut-Layon**, idéalement situé entre Angers, Cholet et Saumur. Cette boucle vous fera découvrir le patrimoine culturel et les vignes.

À la faveur d'un virage sur une route bucolique, vous aurez la surprise de découvrir **caves, châteaux privés habités, sites, troglodytes, manoirs, belles demeures, petits villages, loges de vignes.** Ouvrez grand les yeux et régalez-vous ! Qui ne connaît pas le Coteaux du Layon ? Ce vin blanc liquoreux est issu du cépage Chenin, typique du vignoble Anjou-Saumur. Délicieux en apéritif comme en dessert, les plus audacieux le dégusteront avec certains fromages type « bleu » ou avec un rôti de porc à l'ananas. Nos vignerons ne s'arrêtent pas au fameux Coteaux du Layon. Ils vous accueillent toute l'année et raviront vos papilles avec leurs **vins de qualité :** Cabernet et Rosé d'Anjou, Anjou Villages, Crémant de Loire... Blanc, Rouge ou Rosé, tranquille ou effervescent, il y en a pour tous les goûts, tous les plats et toutes les ambiances !

Surprenant CHOLETAIS !

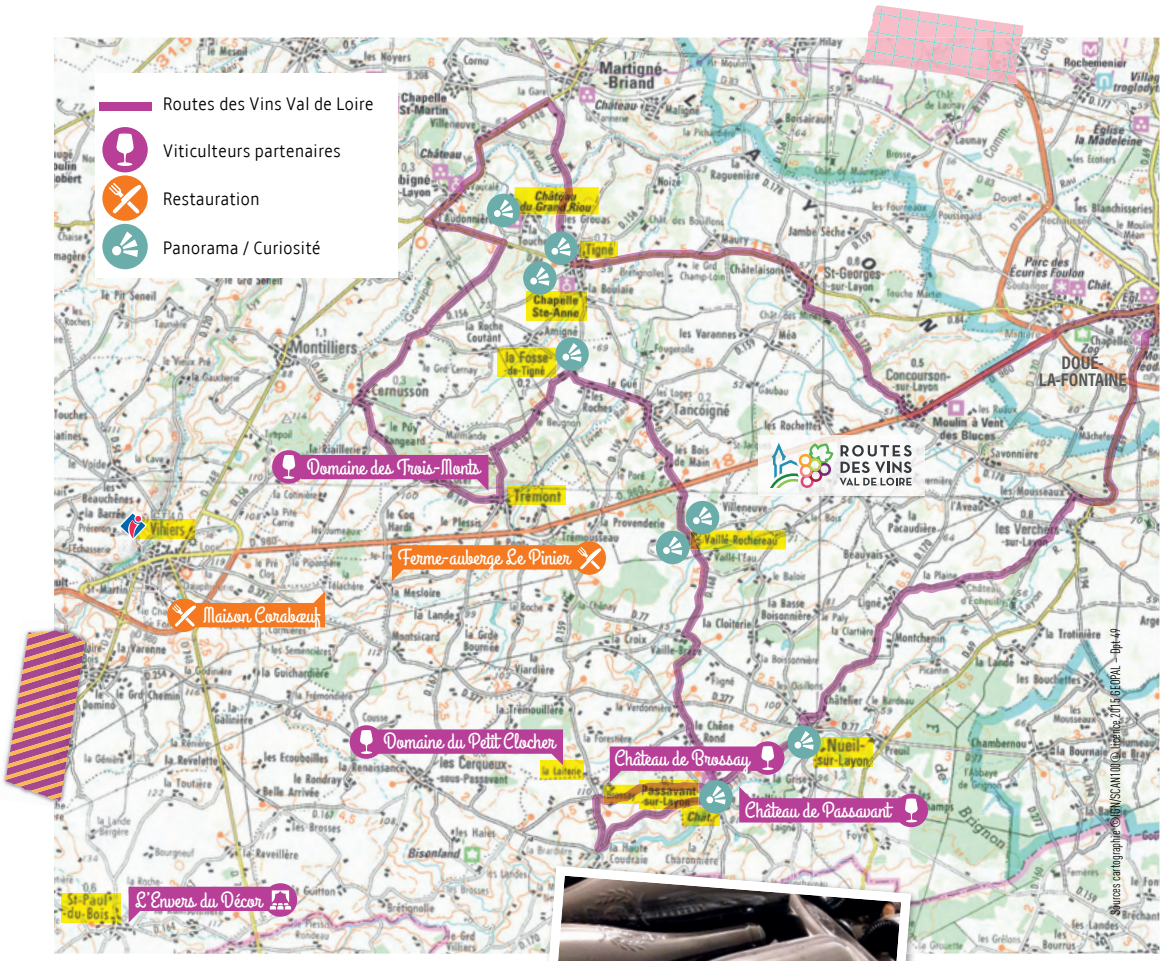

Contactez-nous pour préparer cette journée découverte !

Cette journée-découverte est réalisable avec votre autocar ou si vous avez l'âme rétro : à bord de **2CV**, avec notre partenaire 2CV Attitude (au départ de Cholet) et sa flotte de célèbres « 2 Pattes » ! Ou bien encore à bord du célèbre **Dudulle** véritable autocar des années 50 !

NB : Le patrimoine évoqué n'est pas ouvert à la visite. Si déplacement en autocar : possibilité d'accompagnement du groupe, nous contacter

SUGGESTION D'EXTENSION À LA CARTE

Visite de caves > À vos tire-bouchons et verres à dégustation

Activité > Partez à l'aventure en famille (avec enfants de 6 à 10 ans) avec notre Jeu la Nécropole des Terres Chaudes et découvrez la pittoresque commune de Tigné.

Déjeuner > Laissez-vous tenter par un déjeuner sous forme de pique-nique avec un panier gourmand de produits locaux de notre Boutique ou au Restaurant L'Entracte à St Paul du Bois.

Notre Dudulle !

ateliercoolin.fr Crédits photos : Richou Voyage - N. JEANNETEAU - R. LESUR - E. DAUVERGNE - C. FONTENEAU / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

Offre GROUPES 2024

SPÉCIAL mini groupes

Promenade dans les Vignes

En Trottinette Électrique

A partir de
65,00 €
par personne
Base tarifaire minimale : 12 personnes

Ensemble de la prestation : Initiation, balade et encadrement par 1 personne, dégustation, casques et charlottes, frais de gestion office de Tourisme
Non compris : transport (autre que Trottinette électrique), casse-croûte chez le vigneron, extras à caractère personnel.

Matériel fourni
Activité encadrée

ACCUEIL AU DOMAINE DES TROIS MONTS À TRÉMONT (LYS HAUT-LAYON) PAR GYROMOVE POUR UNE BALADE-DÉCOUVERTE EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE...

La trottinette électrique est un moyen de déplacement doux, ludique, écologique et Fun pour découvrir le vignoble du Haut-Layon.

Terroir riche par sa diversité avec des appellations reconnues comme notamment l'Anjou Rouge, Anjou Villages, Cabernet d'Anjou, Coteaux du Layon, Anjou Blanc, Crémant de Loire, Saumur Brut.

Après une initiation de quelques minutes, vous parcourrez ce vignoble en découvrant comment celui-ci évolue au fil des saisons.

Au terme de cette balade, le vigneron du **Domaine des Trois Monts** vous accueillera pour un échange convivial autour d'une dégustation de quelques vins de sa production.

Surprenant CHOLETAIS !

DE PÈRE EN FILS, LA TRADITION DE VITICULTEUR SE PERPÉTUE DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS AU DOMAINE DES TROIS MONTS...

Une famille, un terroir, une passion : Sébastien et Nicolas exploitent une surface de 48ha à Trémont et font partager leur passion des vins et de leur terroir à travers leurs crus et les animations oenotouristiques.

Les vignes sont cultivées sur un terroir argilo-schisteux et menées par les principes culturaux, comme l'enherbement, taille courte et sont récoltées manuellement pour les appellations les plus prestigieuses.

La philosophie du domaine est de produire des vins de qualité, gourmands et abordables.

Début 2021 au concours des Vins du Val de Loire, le domaine des Trois Monts a été récompensé d'un Liger d'Or pour son Sauvignon 2020, d'un Liger d'Argent pour son Saumur demi-sec Cuvée Saint-Fiacre et son Chardonnay Prestige 2020, ainsi que d'un Liger de Bronze pour son Chardonnay 2020.

Venez vous ressourcer et vous déconnecter le temps de cette parenthèse enchantée !

atelierkaolin.fr Crédits photos : A. MARTINEAU - C. FONTENEAU - M. BOULEAU - E. DAUVERGNE / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

Voici le bolide !

INFOS COMPLÉMENTAIRES.

Durée	**Activité possible matin ou après-midi, d'une durée de 2 heures à 2h30** (charlottes et casques fournis).
Optionnel	**Pause casse-croûte** chez le vigneron avec produits locaux : Rillettes, pâtés et terrines des maisons Coraboeuf et Maudet-Cousin, salade composée, fromages, dessert, vin du domaine (1/4 par personne)

Offre GROUPES 2024

SPÉCIAL mini groupes

3 jours / 2 nuits

Rando Cyclo

au cœur du vignoble Surprenant Choletais

A partir de
175,00 €
par personne

Base tarifaire : de 6 à 14 personnes.
A partir de 175 €/personne (base quadruple)

Ensemble de la prestation comprend : 2 nuits logement en tonneau, les petits-déjeuners, 2 dîners en table d'hôte, l'accès au jacuzzi, Le linge de maison et le ménage, l'accès libre à tous les espaces et équipements ludiques (jeux de société, molkky, terrain de pétanque, terrain de palet, badminton, table de ping-pong, jeux de fléchettes), transmission du road-book des 3 circuits vélo, les frais de gestion.
Non compris : Les dépenses à caractère personnel, les boissons des dîners, la taxe de séjour, la location de vélo, les déjeuners.

Hébergement Restauration

SPORTIFS OU PAS, ENTRE POTES, EN FAMILLE OU ENTRE COLLÈGUES, 1 AUTRE FAÇON DE S'AÉRER AU CŒUR DU VIGNOBLE, AVEC CASQUES ET SANS MASQUES !

Jour 1

Au cœur du petit village et de la forêt de Tirpoil, nous vous invitons à venir partager une aventure insolite en immersion totale dans un Village Tonneaux. Géraldine la maîtresse des lieux vous accueillera en fin d'après-midi dans cet environnement pour le moins atypique.

Vous logerez dans de véritables tonneaux en bois, conçus sur mesure, à l'image de ceux utilisés par nos viticulteurs.

Quatre tonneaux (de 3 ou 4 personnes) **sont installés dans un vaste parc de 3 700 m² entre forêt et village, calme et quiétude garantis !**

Le confort a été pensé et réalisé tel une véritable maison: kitchenette équipée, douche à l'italienne, télévision, accès internet, jeux à disposition etc...

Bref c'est à 1 dépaysement total que nous vous convions dans un hébergement insolite sans pour autant sacrifier le confort !

Vous dînerez ensuite à la table d'hôtes de Géraldine et serez forcément conquis par son accueil, elle vous partagera tous ses bons plans et conseils pour la découverte de notre territoire !

Surprenant CHOLETAIS

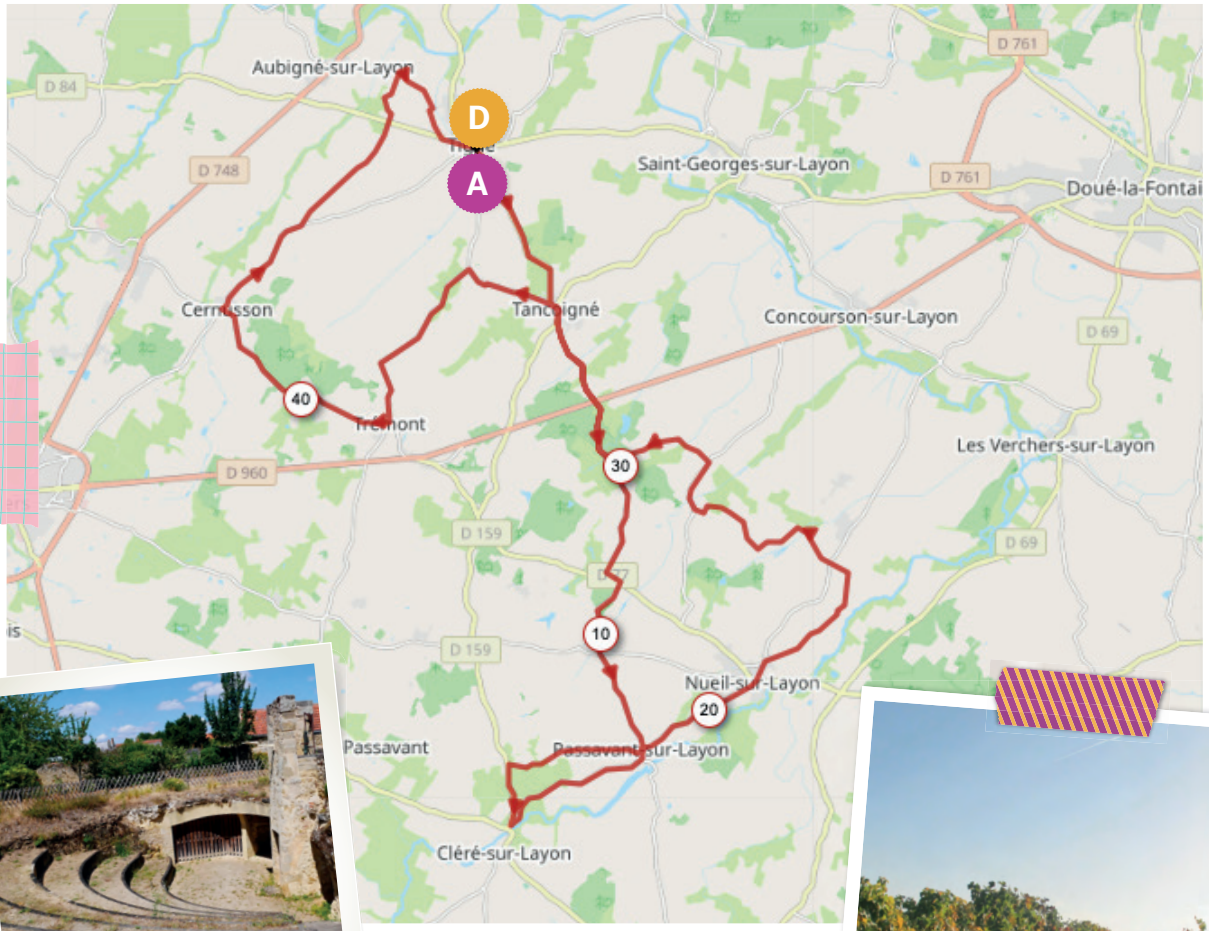

Découvrez l'arène de Tigné

Jour 2	Petit-déjeuner.

Il est temps sur 2 roues, avec ou sans assistance électrique, avec votre propre vélocipède ou de location, de partir à la découverte de la Route des Vins « Vignoble et Patrimoine du Haut Layon ».

Que vous soyez adepte ou débutant, 3 circuits : Le 23, le 38 et le 50 km au départ de Tigné et concoctés par Jean-Marc, notre Pro maison, vous permettront de profiter pleinement des routes sillonnant les vignes et de découvrir au gré de votre parcours les châteaux privés, belles demeures, domaines viticoles et petits villages qui jalonnent ces itinéraires.

Nos bons plans et conseils avisés vous permettront également de profiter pleinement de ces balades au cœur du vignoble.

Ces circuits sont accessibles au départ
de la commune de Tigné.
Détail des circuits sur demande

Jour 3	Petit-déjeuner

Après avoir découvert le vignoble via les routes et chemins, quoi de mieux que de finir votre périple par une visite chez l'un de nos partenaires vignerons en dégustant les crus locaux, avec modération bien sûr !

atelierkaolin.fr Crédits photos : C. FONTENEAU - R. LESUR - J-M. CHESNEAU - E. DAUVERGNE - M. HERVOUET/ L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Offre GROUPES 2024

Balade en famille — à Tigné

Durée du parcours
30 min.
à vélo

Distance
6 km

Circuit sans difficulté, idéal pour les familles. Peut également se faire à pied prévoir 1h15

Surprenant CHOLETAIS

Votre itinéraire

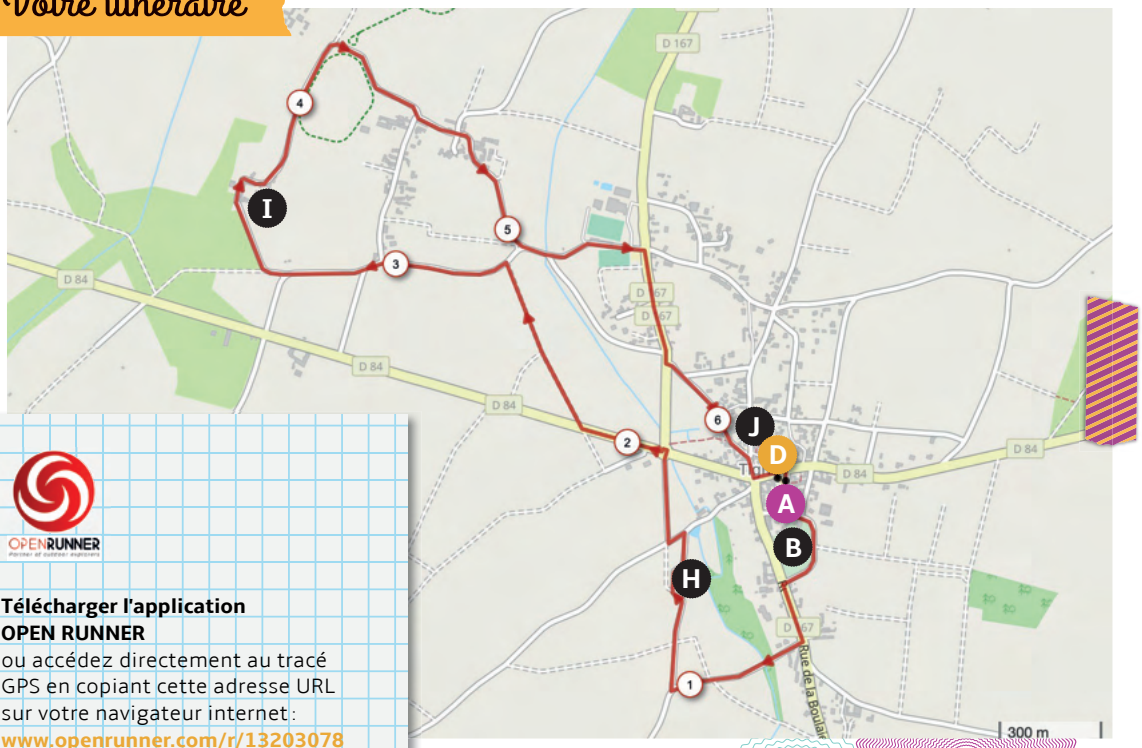

OPENRUNNER

Télécharger l'application OPEN RUNNER
ou accédez directement au tracé GPS en copiant cette adresse URL sur votre navigateur internet :
www.openrunner.com/r/13203078

D Départ du circuit

B Château de Tigné
Le château de Tigné est un château du XVe siècle, et associé à un domaine viticole.Il est la propriété de l'acteur viticulteur Gérard Depardieu.

H Chapelle Sainte Anne
Cette chapelle dont certaines parties remontent au IXe siècle, est l'ancienne église paroissiale de Tigné, incendiée durant les Guerres de Vendée.
Sa tour clocher percée de baies géminées et surmontée d'une flèche couverte d'ardoise, date du XIIe siècle.

I Château du Grand Riou
Forteresse édifiée au XVe siècle et incendiée durant les Guerres de Vendée, la façade orientale a subsisté ainsi qu'une niche de l'ancienne chapelle seigneuriale

J Église Saint Pierre de Tigné
Cette église néo-romane du XIXe siècle est composée d'un clocher-porche, ouvrant sur une nef à deux bas-côtés

A Arrivée du circuit

Découvrez l'arène de Tigné

Pour compléter votre journée, amusez-vous en famille avec notre jeu La Nécropole des Terres Chaudes

atelierkaolin.fr Crédits photos : C. FONTENEAU - N. JEANNETEAU - R. LESUR / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

Offre GROUPES 2024

Rando VÉLO

Au cœur du vignoble Surprenant Choletais – 23 km

Durée du parcours
3 heures

Distance
23 km

Une p'tite balade pour les amateurs de la mobilité à deux roues.

Surprenant CHOLETAIS

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet
Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

Votre itinéraire

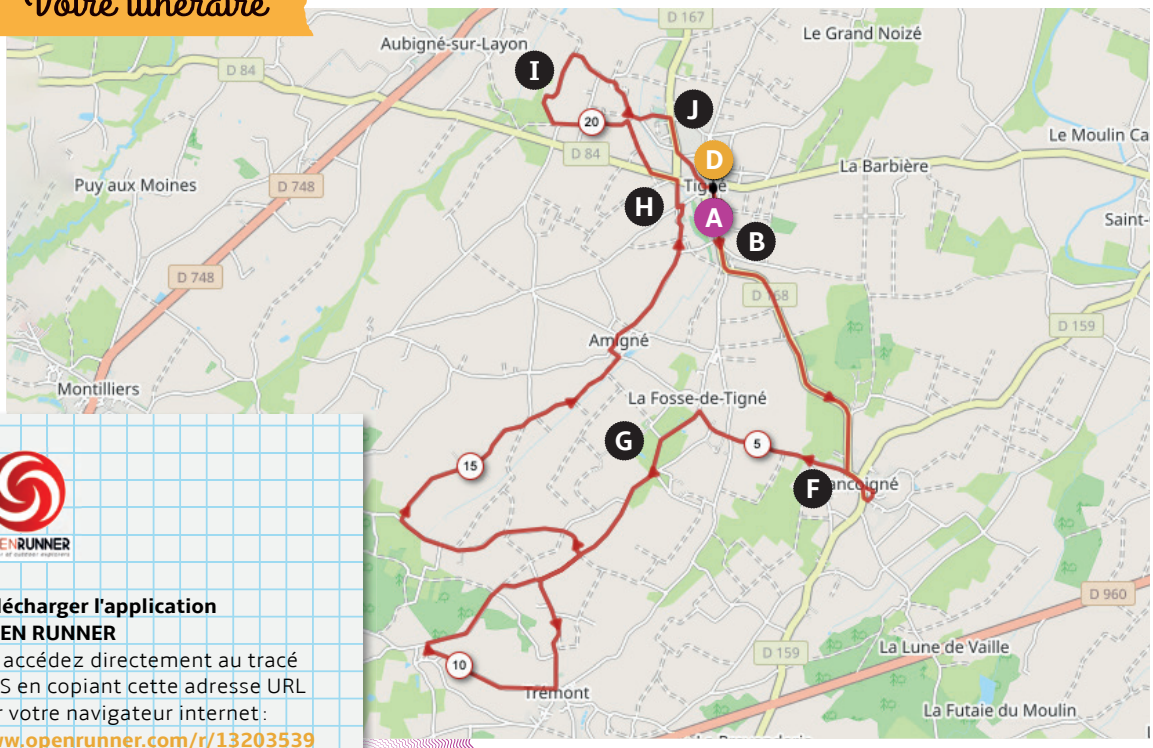

Télécharger l'application OPEN RUNNER
ou accédez directement au tracé GPS en copiant cette adresse URL sur votre navigateur internet :
www.openrunner.com/r/13203539

D Départ du circuit

B Château de Tigné
Le château de Tigné est un château du XVe siècle, associé à un domaine viticole. Il est la propriété de l'acteur viticulteur Gérard Depardieu.

F Moulin à Vent Le Gué
Des 7 moulins existants à Tancoigné, seuls deux subsistent dont celui du village du Gué.
Le moulin Cavier est un moulin à vent caractéristique en Anjou, Il est composé d'un corps mobile appelé « hucherolle », supportant les ailes et contenant uniquement le mécanisme de renvoi du mouvement. La hucherolle repose sur une maçonnerie conique construite au-dessus d'une cave – parfois troglodytique –, à l'intérieur de laquelle se trouvent les appareils de mouture, ce qui explique l'appellation de « moulin cavier ».

G Château de la Petite Ville
Datant du XVIe et XVIIIe siècle, remarquable par ses douves, ses échauguettes et sa fuie.

H Chapelle Sainte Anne
Cette chapelle dont certaines parties remontent au IXe siècle, est l'ancienne église paroissiale de Tigné, incendiée durant les Guerres de Vendée.
Sa tour clocher percée de baies géminées et surmontée d'une flèche couverte d'ardoise, date du XIIe siècle.

I Château du Grand Riou
Forteresse édifiée au XVe siècle et incendiée durant les Guerres de Vendée, la façade orientale a subsisté ainsi qu'une niche de l'ancienne chapelle seigneuriale

J Église Saint Pierre de Tigné
Cette église néo-romane du XIXe siècle est composée d'un clocher-porche, ouvrant sur une nef à deux bas-côtés

A Arrivée du circuit

Église Saint Pierre de Tigné

atelierkaolin.fr Crédits photos : R. LESUR - E. SOURISSEAU - E. DAUVERGNE / L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Offre GROUPES 2024

Rando VÉLO

Au cœur du vignoble Surprenant Choletais - 38 km

Durée du parcours
5h30

Distance
38 km

Pour une échappée belle à la journée

Surprenant CHOLETAIS

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet

Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

Votre itinéraire

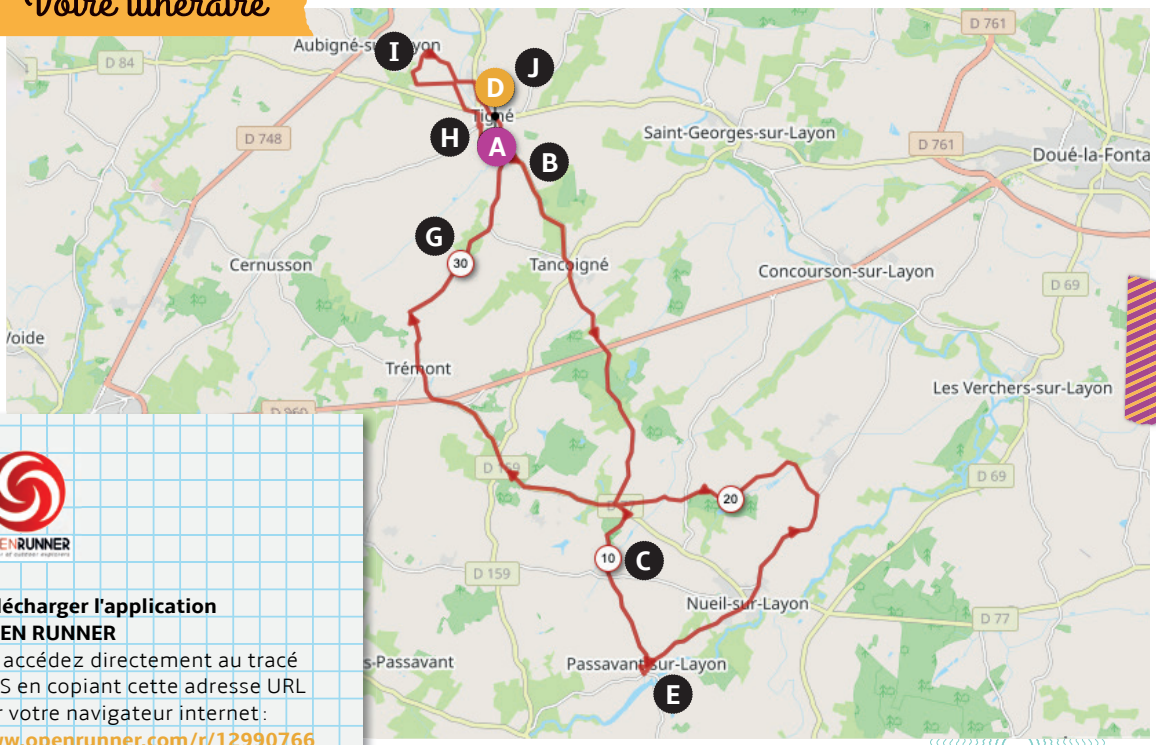

Télécharger l'application OPEN RUNNER
ou accédez directement au tracé GPS en copiant cette adresse URL sur votre navigateur internet :
www.openrunner.com/r/12990766

D Départ du circuit

B Château de Tigné

Le château de Tigné est un château du XVe siècle, et associé à un domaine viticole.
Il est la propriété de l'acteur viticulteur Gérard Depardieu.

C Manoir et château de Vaillé Rochereau

Deux châteaux sont édifiés face à face de chaque côté de la route. Le Manoir, primitivement du Vie est transformé à la fin du XIXe par l'adjonction d'une façade néo-gothique flamboyant. Cette architecture dite style « troubadour », se développe en Anjou au cours de la seconde moitié du XIXe.

E Château de Passavant

Passavant-sur-Layon est un site plein de charme dont le château et l'église sont inscrits aux Monuments Historiques.
De l'étang, un magnifique point de vue s'offre aux randonneurs sur le château, construit au XIe siècle par Foulques III Nerra, et le moulin. La légende voudrait que Charles Perrault se soit inspiré de Passavant-sur-Layon pour écrire le conte du Chat Botté. Observez le Pont en pierre supporté par 3 arches qui traverse un escarpement Rocheux et percé d'une route. La dernière arche ouvre sur un pont-levis devenu fixe. Celui-ci débouche sur un portail avec guichet, accosté d'un corps de bâtiment et portant les traces du premier pont-levis avec la marque des flèches

G Château de la Petite Ville

Datant du XVIe et XVIIIe siècle, remarquable par ses douves, ses échauguettes et sa fuie.

H Chapelle Sainte Anne

Cette chapelle dont certaines parties remontent au IXe siècle, est l'ancienne église paroissiale de Tigné, incendiée durant les Guerres de Vendée. Sa tour clocher percée de baies géminées et surmontée d'une flèche couverte d'ardoise, date du XIIe siècle.

I Château du Grand Riou

Forteresse édifiée au XVe siècle et incendiée durant les Guerres de Vendée, la façade orientale a subsisté ainsi qu'une niche de l'ancienne chapelle seigneuriale

J Église Saint Pierre de Tigné

Cette église néo-romane du XIXe siècle est composée d'un clocher-porche, ouvrant sur une nef à deux bas-côtés

A Arrivée du circuit

Château de Passavant

atelierkaolin.fr Crédits photos : J-M CHESNEAU - C. DUBILLOT - C. FONTENEAU - E. DAUVERGNE / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

Offre GROUPES 2024

Rando VÉLO

Au cœur du vignoble Surprenant Choletais – 50 km

Durée du parcours
7 heures

Distance
50 km

Parcours du champion ! Pour les adeptes de cyclisme.

Surprenant CHOLETAIS

Service Groupes : 02 41 49 80 05 / groupes@ot-cholet

Conditions de vente sur demande et sur notre site www.ot-cholet.fr

QUALITÉ TOURISME

Offices de Tourisme de France

Votre itinéraire

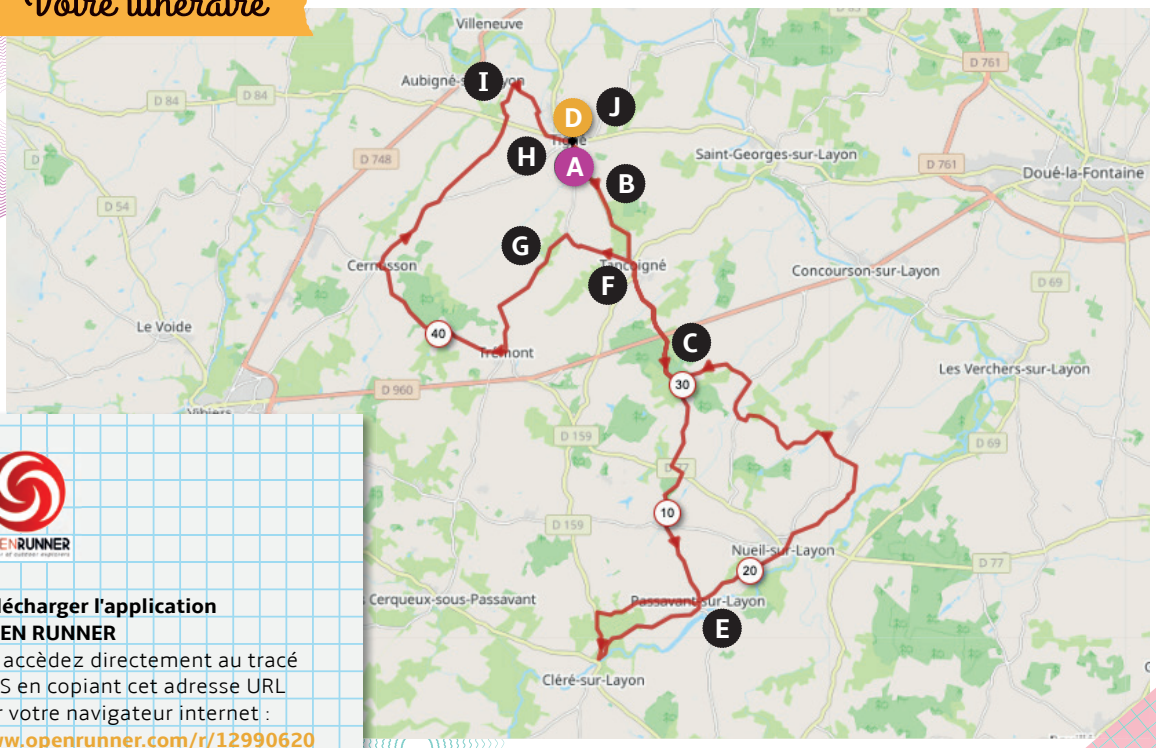

OPENRUNNER

Télécharger l'application OPEN RUNNER
ou accèdez directement au tracé GPS en copiant cet adresse URL sur votre navigateur internet :
www.openrunner.com/r/12990620

D Départ du circuit

B Château de Tigné

Le château de Tigné est un château du XVe siècle, et associé à un domaine viticole. Il est la propriété de l'acteur viticulteur Gérard Depardieu.

C Manoir et château de Vaillé Rochereau

Deux châteaux sont édifiés face à face de chaque côté de la route. Le Manoir, primitivement du XVIIe est transformé à la fin du XIXe par l'adjonction d'une façade néo-gothique flamboyant. Cette architecture dite style « troubadour, se développe en Anjou au cours de la seconde moitié du XIXème.

E Château de Passavant

Passavant-sur-Layon est un site plein de charme dont le château et l'église sont inscrits aux Monuments Historiques. De l'étang, un magnifique point de vue s'offre aux randonneurs sur le château, construit au XIe siècle par Foulques III Nerra, et le moulin. La légende voudrait que Charles Perrault se soit inspiré de Passavant-sur-Layon pour écrire le conte du Chat Botté. Observez le Pont en pierre supporté par 3 arches qui traverse un escarpement Rocheux et percé d'une route. La dernière arche ouvre sur un pont-levis devenu fixe. Celui-ci débouche sur un portail avec guichet, accosté d'un corps de bâtiment et portant les traces du premier pont-levis avec la marque des flèches

F Moulin à Vent Le Gué

Des 7 moulins existants à Tancoigné, seuls deux subsistent dont celui du village du Gué. Le moulin cavier est un moulin à vent caractéristique en Anjou, Il est composé d'un corps mobile appelé « hucherolle », supportant les ailes et contenant uniquement le mécanisme de renvoi du mouvement. La hucherolle repose sur une maçonnerie conique construite au-dessus d'une cave – parfois troglodytique –, à l'intérieur de laquelle se trouvent les appareils de mouture, ce qui explique l'appellation de « moulin cavier ».

G Château de la Petite Ville

Datant du XVIe et XVIIIe siècle, remarquable par ses douves, ses échauguettes et sa fuie.

H Chapelle Sainte Anne

Cette chapelle dont certaines parties remontent au IXe siècle, est l'ancienne église paroissiale de Tigné, incendiée durant les Guerres de Vendée. Sa tour clocher percée de baies geminées et surmontée d'une flèche couverte d'ardoise, date du XIIe siècle.

I Château du Grand Riou

Forteresse édifiée au XVe siècle et incendiée durant les Guerres de Vendée, la façade orientale a subsisté ainsi qu'une niche de l'ancienne chapelle seigneuriale

J Église Saint Pierre de Tigné

Cette église néo-romane du XIXe siècle est composée d'un clocher-porche, ouvrant sur une nef à deux bas-côtés

A Arrivée du circuit

atelierkaolin.fr Crédits photos : J.M CHESNEAU - C. FONTENEAU - S. REBEQUET / **L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.**

CONDITIONS DE VENTE GROUPES AU 14/02/24 :

SOMMAIRE

Si votre achat concerne un voyage à forfait :
Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait vendu à l'OT **cf page 1**

Si votre achat concerne toute autre prestation hors forfait :
Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage (Visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visées au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211-7 du même code) **cf page 1-2**

Si votre achat entre dans le champ d'application de « prestations de voyages liées » :
Formulaire d'information standard en cas de prestations de voyage liées. (Au sens de l'article L. 211-2 III 1° du code du tourisme, lorsque les contrats sont conclus en présence simultanée du professionnel (autre qu'un transporteur vendant un billet aller-retour) et du voyageur) **cf page 2**

CONDITIONS PARTICULIERES relevant DE L'APPLICATION DES TERMES de l'article R211-4 du code du tourisme **cf pages 2-4**

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait vendu à l'OT

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.
Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.
L'Office de Tourisme du Choletais sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.
En outre, comme l'exige la loi, L'Office de Tourisme du Choletais dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.
En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'Office de Tourisme du Choletais a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Atradius Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, de Atradius Caution, 44 avenue Georges Pompidou, 92596 Levallois Perret Cedex, France – info.fr@atradius.com - 01 41 05 84 84, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme du Choletais.
Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis : www.legifrance.gouv.fr

Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage *(Visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visées au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211-7 du même code)*

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. L'Office de Tourisme du Choletais sera responsable de la bonne exécution du service de voyage.
En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable.
Pour plus d'informations sur vos droits essentiels prévus par le code de tourisme *Cf. ci-dessous*

Droits essentiels prévus par le code de tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le service de voyage avant de conclure le contrat de voyage.
Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage.
Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre le prestataire de service ou le détaillant.
Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage.
En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage. Le prestataire de service ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
Si le prestataire de service ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. L'Office de Tourisme du Choletais a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Atradius Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, de Atradius Caution, 44 avenue Georges Pompidou, 92596 Levallois Perret Cedex, France – info.fr@atradius.com - 01 41 05 84 84, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme du Choletais.
Site internet sur lequel vous pouvez consulter le code du Tourisme : www.legifrance.gouv.fr

Formulaire d'information standard en cas de prestations de voyage liées *(Au sens de l'article L. 211-2 III 1° du code du tourisme, lorsque les contrats sont conclus en présence simultanée du professionnel (autre qu'un transporteur vendant un billet aller-retour) et du voyageur).*

Si, après avoir choisi un service de voyage et l'avoir payé, vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme du Choletais, vous NE bénéficierez PAS des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme.
Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec l'Office de Tourisme du Choletais, les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée. Dans ce cas, l'Office de Tourisme du Choletais dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité.
L'Office de Tourisme du Choletais a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Atradius Caution.
Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité, 44 avenue Georges Pompidou, 92596 Levallois Perret Cedex, France – info.fr@atradius.com - 01 41 05 84 84 si les services de voyage leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de de l'Office de Tourisme du Choletais.
Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que de l'Office de Tourisme du Choletais qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de de l'Office de Tourisme du Choletais.
Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis : www.legifrance.gouv.fr
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

CONDITIONS PARTICULIERES RELEVANT DE L'APPLICATION DES TERMES DE L'ARTICLE R211-4 du code du tourisme

1 - Champ d'application :
Ces conditions sont applicables sur l'ensemble des prestations vendues par l'Office de Tourisme du Choletais et à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles annulent et remplacent toutes les versions précédentes de ces conditions particulières de ventes. La signature d'un contrat emporte acceptation sans réserve des présentes conditions particulières de vente, qui ont pour objet de régir les contrats conclus entre l'Office de Tourisme du Choletais et ses Clients.
L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier les présentes conditions particulières de ventes à tout moment, sans préavis, étant entendu que ces modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées et validées par l'Office de tourisme du Choletais.
2 - Formation du contrat :
Toute option écrite n'est reconnue par l'Office de Tourisme du Choletais que comme prise d'intérêt à l'une de ses réalisations. La réservation est définitive à réception du contrat signé (confirmant de ce fait l'acceptation des présentes conditions générales et particulières de ventes), accompagnés de 30 % du montant total du séjour à titre d'acompte avant la date limite figurant sur ledit contrat ou de la totalité de la prestation (selon date de prise de réservation et date de réalisation de la prestation). Toute modification du forfait proposé doit faire l'objet d'un accord préalable avec l'Office de Tourisme du Choletais. Ce dernier agit en qualité de mandataire auprès des hôteliers, restaurateurs, fournisseurs de spectacles, sites de visites, prestataires locaux et ne peut être tenu pour responsable de tous événements (retards, accidents…) indépendants de sa volonté n'ayant pas permis au Client d'être présent à la date et horaire du début de la prestation. L'Office de Tourisme se réserve le droit, si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier les itinéraires ou l'exécution des programmes.
3 - Prix :
Tarifs groupes : Les prix s'entendent TTC selon le taux de TVA en vigueur et sont calculés sur la base de 30 participants minimum. Ils sont prévus service compris, nets de commission. Une majoration est appliquée pour tout groupe de 20 à 30 personnes. En deçà de 20 Personnes, les participants au séjour ne sont plus considérés comme « Groupe » et se verront imputer le tarif individuel. Les tarifs, sauf exception, n'incluent pas le mode de transport ni la taxe de séjour appliquée dans les hébergements touristiques, cette dernière lorsqu'elle est versée par le client à l'Office de Tourisme, est rétrocédée en totalité à l'hébergeur la collectant pour le compte de Cholet Agglomération. En cas d'annulation et quel que soit le motif, la taxe de séjour sera intégralement reversée au client. Les tarifs sont calculés pour l'hébergement, sur la base d'une chambre occupée par deux personnes. Un supplément sera perçu pour une chambre individuelle.
3. a - Gratuité :
Elle revient au Conducteur, elle est attribuée à partir de 30 participants ou selon conditions des prestataires (sur la base d'une demi-double, hors supplément single).

3. b- Suppléments :
Toute prestation non prévue dans le forfait doit être réglée immédiatement sur place. L'Office de Tourisme peut étudier et chiffrer des prestations supplémentaires (prolongation, repas, autres circuits commentés...).

4- Bons d'Echange :
L'Office de Tourisme adresse au client un ou plusieurs bon d'échange que celui-ci doit remettre directement au(x) prestataire(s) lors de son arrivée. Pour les circuits, le lieu de rendez-vous est fixé au préalable par l'Office de Tourisme, le guide doit y être reconduit en fin de visite. Le car doit être équipé d'une sonorisation et d'un fauteuil à disposition du guide. En cas d'arrivée tardive, le client doit prévenir directement le(s) prestataire (s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange, la visite sera écourtée du temps de retard. Les prestations non consommées au titre de ce retard restent dues et ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.

5- Modalités de règlement :
Le solde de la prestation est payable à réception de facture, il est calculé en fonction des éléments transmis par le client 60 jours avant le début d'exécution des prestations (nombre définitif de participants, liste nominative, âge des enfants et choix de menus). Le solde de la prestation, sauf accord préalable avec le service Groupes pour un autre moyen de paiement, sera effectué exclusivement par virement, au plus tard à 30 jours avant la date d'arrivée.
Virement bancaire CIC Cholet La Marne. IBAN : FR76 3004 7141 3200 0212 4200 259. Code BIC : CMCIFRPP.
La non transmission par le client des éléments demandés, selon échéance prévue au contrat, entraînerait la facturation sur la base minimale des éléments indiqués au contrat.
Le non règlement du solde, dans les conditions ci-dessus énoncées, entraîne l'annulation de fait du circuit.
Dès lors la prestation est de nouveau offerte à la vente et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
Toute réservation effectuée au plus tard deux mois avant le début du séjour ou du circuit entraîne le versement intégral et immédiat de la prestation.

6 - Annulation et modification du fait du client :
Toute annulation doit être faite par téléphone au 02 41 49 80 05 puis confirmée par courrier électronique à : groupes@ot-cholet.fr

6.a - Annulation de la totalité du groupe :
Jusqu'à 90 jours avant le début de prestation l'acompte n'est pas remboursable et reste acquis.
A partir de 90 jours les frais complémentaires suivants seront dus (% du montant total du séjour selon nombre de participants prévu au contrat) :
- 50% de J- 90 à 61 jours.
- 100% de J-60 au jour d'arrivée

6.b - Annulation partielle : minoration du nombre de participants, il est retenu un % du montant du séjour par personne comme suit :
Pour les formules séjour (incluant à minima une prestation d'hébergement et une billetterie ou une visite) :

6.b1 – Réservations non soldées :
Réduction d'effectif sans frais dans la limite de 30% de l'effectif initial prévu au contrat. Au-delà application des frais selon barème article 6.b3.

6.b2 – Réservations soldées :
Les billets ne sont ni repris ni échangés et application des frais selon barème article 6.b3.

6.b3 – Barème frais annulation partielle :
- 50% jusqu'à J-61
- 75% de J-60 à J-31
- 100% de J-30 au jour d'arrivée

Pour les prestations séminaires :
Avec ou sans hébergement : se reporter aux modalités des formules séjours ci-dessus.
Pour les circuits journée ou 1/2 journée :
- Jusqu'à 96 heures (4 jours ouvrables) avant l'arrivée : aucun frais
- 72 heures (3 jours ouvrables) avant l'arrivée : 100% du prix.

Pour les billetteries (sèches et/ou complétées de restauration) :
- Les billets ne sont ni repris ni échangés quelle que soit la date d'annulation.
- La restauration est remboursable si modification à plus de 72 heures (3 jours ouvrables) et dans la limite de 10% de l'effectif.

En cas d'interruption du séjour par le client pour quelque cause que ce soit, il n'est procédé à aucun remboursement.

6.c - Modification du contrat par le client
Toute demande de modification avant réception de la facture et édition des bons d'échange (à J-60), devra parvenir impérativement par courrier électronique à groupes@ot-cholet.fr. Une confirmation de la demande de modification et accord éventuel de l'Office de Tourisme, assortis des possibles ajustements tarifaires en découlant, seront transmis en retour par courrier électronique au client. Toute modification des prestations sur place par le client ne pourra donner lieu à remboursement par l'Office de Tourisme (séjour écourté par exemple), de même que toute prestation non consommée.

7 - Assurance Annulation :
L'Office de Tourisme du Choletais attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes soit auprès d'un organisme de son choix, soit en nous consultant.

8 - Rétractation :
Le droit de rétraction de 14 jours ne s'applique pas pour les ventes de prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de billetterie qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L.121-20-4 2° du Code de la consommation.

9 - Annulation ou modification par l'Office de Tourisme :
9.a - Modification
L'OT peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autres que le prix. La modification unilatérale de l'OT sera possible sans opposition du client si elle est mineure, prévu dans le contrat (conditions climatologiques, quantité de participants, disponibilités du prestataire selon son activité…) et que le client en est informé le plus rapidement possible de manière claire et écrite.
Pour les modifications majeures, ou qui entraînent une hausse de prix de 8%, le client sera informé le plus rapidement possible de manière claire et écrite sur les conséquences de la modification sur le prix du séjour, et lui permettre de donner son accord ou pas, il lui sera indiqué l'éventuelle prestation de remplacement, ainsi que son prix éventuel.
Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le client a droit à une réduction de prix adéquate.
Si le contrat est résolu et le client n'accepte pas d'autre prestation, l'OT rembourse tous les paiements effectués par le client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L 211-17 du code du tourisme.

9.b – Annulation
Lorsqu'avant le début de la prestation l'OT annule la prestation, le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.
Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet, l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'OT.

10 - Cas de force majeure :

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que notamment : acte de puissance publique, hostilités, guerre, fait du Prince, catastrophe naturelle, incendie, inondation, (liste non exhaustive). Chaque partie devra en informer l'autre dans les meilleurs délais en cas de survenance d'un événement de force majeur l'empêchant d'exécuter tout ou partie de ses obligations contractuelles. Les parties devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un évènement de force majeure ; la partie désirant invoquer un évènement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet évènement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure.

11. Cession du contrat

En cas de cession, le client cédant doit impérativement informer l'office de tourisme du Choletais de la cession du contrat par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard 60 jours avant le début de la prestation en indiquant avec précision le nom et adresse du cessionnaire et que celui-ci justifie des mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage. A titre indicatif, les opérations consécutives à cette cession pourraient entraîner des frais selon le nombre de personnes, le type de prestations et la proximité du départ.

12. Photographies

Les photographies proposées sur les éditions et le site www.ot-cholet.fr ne sont présentées qu'à titre d'illustration et ne sont en aucun cas contractuelles.

13. Propriété intellectuelle

Toute reproduction totale ou partielle des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et/ou images contenus dans les éditions et sur le site www.ot-cholet.fr pour un usage autre que privé est strictement interdite, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux conventions internationales en vigueur.

14. Informatique et Libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Informatique et Libertés », le site www.ot-cholet.fr a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence client à l'adresse suivante : multimedia@ot-cholet.fr ou par courrier adressé l'Office de Tourisme du Choletais – 14 avenue Maudet, BP 10636 – 49306 Cholet Cedex.
Les informations communiquées par le client à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers autre que le fournisseur de l'hébergement réservé. Elles seront utilisées uniquement par les services de l'Office de Tourisme du Choletais et l'Hébergeur pour le traitement de la réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients.

15. Demandes d'informations - Réclamations

Toute demande d'information peut être présentée par téléphone au 00 33 (0)2 41 49 80 05, par mail à groupes@ot-cholet.fr.
Toute réclamation relative aux prestations fournies par l'Office de Tourisme du Choletais doit être adressée, dans un délai de 7 jours après la date de la fin de la prestation, par une lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de toutes les pièces justificatives à l'Office de Tourisme du Choletais, 14 avenue Maudet, 49300 CHOLET.

16 - Attribution de juridiction :

Les présentes conditions particulières de vente sont soumises à la loi française. Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée l'Office de Tourisme par courriel à groupes@ot-cholet.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie. Après avoir saisi le Service commercial Groupes et à défaut de réponse satisfaisante de ce dernier dans un délai de 60 jours, ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage www.mtv.travel. Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site https://webgate.ec.europa.eu/odr pour régler son litige. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du TGI de Cholet pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L.141-5 du Code de la consommation.
Office de Tourisme du Choletais - 14 avenue Maudet, 49300 Cholet. Tel : 02 41 49 80 00. N°SIRET 78614652200044.
TVA intracommunautaire N°FROJ786146522. Immatriculation au registre national d'Atout France : IM04910019. Responsabilité Civile Professionnelle MMA IARD 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS France. Garantie Financière : Atradius Caution, 44 avenue Georges Pompidou, 92596 Levallois Perret Cedex, France.